



Free

## LA MOBILITÉ À TOUT PRIX ?

Suite à la présentation hier du Plan Numérique 2012, l'avenir mobile de Free apparaît incertain. Pour résumer la partie du plan qui concerne la quatrième licence mobile, il est tout d'abord promis qu'un appel à candidatures sera lancé au premier trimestre de l'année prochaine, soit avant le 31 mars 2009.

Ensuite, les candidats seront sélectionnés sur trois critères : le prix qu'ils sont prêts à payer, leur capacité à offrir la meilleure couverture du territoire, et leur contribution à la concurrence, notamment à travers de meilleures conditions faites aux opérateurs virtuels (MVNO).

Enfin, l'appel n'exclura pas les trois opérateurs déjà existants, et n'imposera pas un quatrième entrant...

Avec ces indications, nous sommes en droit de nous demander quel sera au final le prix à payer et surtout, si Free sera en mesure de rivaliser face aux futurs prix que seront prêts à payer Orange, SFR et Bouygues Telecom.

Dans sa réponse à la consultation publique sur l'attribution de licences 3G organisée par l'ARCEP il y a peu, Iliad, maison mère de Free, avait déjà émis un calcul simple, basé sur un avis du Ministère de l'Economie publié au Journal Officiel du 16 janvier 2008, qui retenait un montant par Khz.

Précisément 1068 euros dans la bande 900 MHz et 405 euros dans la bande 2100 MHz.

Sur les 15Mhz de fréquences encore disponibles pour la téléphonie 3G, Iliad avait exprimé la volonté d'en récupérer au minimum 10, avec en supplément, 5Mhz dans la bande 900Mhz, celle réservée à la téléphonie 2G classique. Au total, l'estimation s'est élevée à 9,39 millions d'euros sur une durée de licence de 15 ans, soit au final, une enveloppe d'environ 141 millions d'euros.

Nous sommes bien loin des 619 millions d'euros demandés à l'origine pour les trois premières licences 3G... Et quand on sait que le prix à payer a été le premier critère évoqué dans le Plan Numérique du Gouvernement, nous pouvons craindre une concurrence déloyale face aux trois opérateurs en place...

A moins de faire les yeux doux à la loi Création et Internet, dont l'avenir se jouera à partir de la semaine prochaine... A moins également... de mettre davantage la main à la poche...

A défaut, il faudra sans doute se tourner vers le WiMax, dont Iliad est le seul à détenir une licence nationale... Car sans mobilité, Free pourrait bien voir ses Freenauts devenir mobiles...

FAI

## B COMME BOX

Hier, un mini événement est passé presque inaperçu face la présentation du Plan Numérique. L'arrivée dans nouvel acteur dans l'ADSL, à savoir Bouygues Telecom. Et oui, on ne laisse pas un FAI rentrer dans la téléphonie mobile, mais on laisse volontiers un opérateur mobile rentrer dans l'ADSL ;-)



Blague à part, l'arrivée dans le monde de l'ADSL d'un nouvel acteur n'avait pas eu lieu depuis l'arrivée de Darty il y a maintenant presque deux ans !

Cependant en analysant les différentes offres proposées, il ne s'agit pas d'une révolution. Rappelons dans un premier temps que Bouygues Telecom a repris un réseau dégroupé existant, celui de Club Internet. C'est pourtant Neuf/SFR qui avait racheté à l'époque ce FAI. L'achat était à peine digéré que SFR/Neuf revendait déjà le réseau, à Bouygues donc. Même si de nouveaux répartiteurs ont été mis en place, le taux de dégroupage semble donc pour l'instant faiblard... Conséquence directe, des forfaits qui peuvent augmenter de 10 euros si vous vous trouvez en zone non-dégroupée !

Au niveau des forfaits justement, les prix s'étalent de 19,90 euros pour l'Internet seul à 20 mégas en zone dégroupée et jusqu'à 44,90 euros pour l'Internet et la téléphonie illimité en zone non-dégroupée.

L'offre de base comprenant en plus la télévision, est à 29,90 euros, auxquels il faudra rajouter 49 euros de dépôt de garantie, et 5 euros par mois si vous souhaitez disposer d'un disque dur sur la box télé.

L'offre qui se démarque quelque peu de la concurrence est identique à l'offre de base, avec en plus, 3 heures de communication de la Bbox vers les mobiles (6 heures pour les abonnés mobiles), pour 39,90 euros par mois.

Rappelons qu'Alice propose depuis le 15 octobre (cf. **édition du 16 octobre**), 4 heures d'appels vers les mobiles pour toujours 29,95 euros par mois ;-)

Source : <http://www.universfreebox.com/article6347.html>



Internet

## 40 EUROS POUR UN MINI PC DANS LE CARTABLE

Vous vous rappelez peut-être de l'offre «Micro-ordinateur pour 1 euro par jour», lancée en 2004 par le Gouvernement à destination des étudiants. Elle avait permis à l'époque d'équiper près de 600 000 étudiants !

Aujourd'hui la Ministre de l'Education Supérieur, Valérie Pécresse, a signé avec Orange et SFR une nouvelle charte qui rentrera en vigueur avant la fin de l'année. Le but de celle-ci, proposer, toujours aux étudiants, un mini PC couplé à une offre illimitée au Net en 3G, pour seulement 40 euros par mois.

Un forfait que les étudiants devront payer pendant deux ans. Au delà, ils seront libres de résilier le contrat, mais ils pourront toujours conserver le matériel...

Source : **Aujourd'hui en France**